



Paris, le 10 mars 2014

---

## Lancement de la 5<sup>e</sup> édition de "3 minutes pour convaincre"

Pour la cinquième année consécutive, Positive Entreprise donne la parole à l'entreprise sur BFM Business. 15 entrepreneurs, dont le projet aura été sélectionné par un comité d'experts, auront "3 minutes pour convaincre" à l'antenne de BFM Business, en septembre 2014, dans l'émission Good Morning Business de Stéphane Soumier.

### Convaincre investisseurs, partenaires et clients, à l'antenne de BFM Business

---

Créé en 2010 par Isabelle Vendeville et Thibault Lanxade, "**3 minutes pour convaincre**" a déjà permis à près de 60 entrepreneurs de se faire connaître, nouer des partenariats et lever les fonds nécessaires pour finaliser leur projet d'entreprise.

Au total, ce sont plus de 20 millions d'euros qui ont été levés notamment dans le cadre de la Loi Tépà, mais également dans le cadre de partenariats. Ce sont aussi des centaines d'emplois qui ont été créés.

"**3 minutes pour convaincre**" est une initiative ouverte à toutes les entreprises, de tous types de secteur d'activité, en amorçage ou en développement, qui proposent une innovation et un business plan prometteur. Un seul dénominateur commun : la conviction profonde d'entreprendre et de mener son projet au succès.

Pour cette édition, l'opération "**3 minutes pour convaincre**" offrira à 15 candidats sélectionnés l'opportunité de gagner une visibilité immédiate auprès d'investisseurs, de partenaires potentiels et de clients. Ils seront interviewés à la radio et à la télévision par un des journalistes les plus engagés pour l'entrepreneuriat : Stéphane Soumier.

Les présentations (podcast de l'émission, présentation générale, à l'exclusion de toute information financière) seront relayées sur le site [www.3minutespourconvaincre.com](http://www.3minutespourconvaincre.com). Les auditeurs convaincus par le projet pourront directement contacter les entrepreneurs.

*"En 2010 nous étions pionniers, mais nous sommes heureux de constater aujourd'hui que les dispositifs en faveur du financement et du développement des PME se multiplient. 3 minutes pour convaincre s'inscrit dans la volonté de faire se rencontrer des entrepreneurs, quel que soit leur profil, et de futurs investisseurs, partenaires ou clients. Près de soixante lauréats ont déjà bénéficié du tremplin de l'antenne de BFM Business", déclare Isabelle Vendeville, Présidente de Positive Entreprise et co-fondateur de 3MPC.*

## Ouverture des candidatures, du 10 Mars 2014 au 31 mai 2014

---

Pour participer à la 5<sup>e</sup> édition de "**3 minutes pour convaincre**", qui sera diffusée en septembre 2014 sur BFM Business, les candidats sont invités à télécharger le dossier à remplir sur [www.3minutespourconvaincre.com](http://www.3minutespourconvaincre.com). *Le dossier doit comporter une présentation corporate, un business plan détaillé, le CV des fondateurs et toute autre présentation qu'ils jugent utiles, y compris vidéo.* La date limite de dépôt des dossiers est le 31 mai 2014.

« Je suis très heureux du lancement de cette 5<sup>e</sup> édition ! Cette initiative est parfaitement dans l'air du temps. Nos entrepreneurs ont besoin de sentir qu'ils sont entendus, et de l'autre côté, les investisseurs, petits et grands, ont besoin de participer à l'aventure de l'entreprise, celle du monde réel ! », se réjouit Stéphane Soumier.

### Le comité d'experts

---

Il est composé de professionnels de la finance, de la communication, du droit et bien sûr d'entrepreneurs, tous portés par l'envie de participer, transmettre, développer la dynamique entrepreneuriale : Thibault Lanxade, Nicolas Meunier, Christian Baumard, Sébastien Appleby, Julien Pagezy, Dominique Grillet, Laurent Nizri, Isabelle Vendeville, Christophe Lahon, Olivier Schwab, Antoine Fournier, Stéphanie Le Beuze. Les experts sont présentés sur le site [www.3minutespourconvaincre.com](http://www.3minutespourconvaincre.com).

### Contact

---

Toutes les informations sur : [www.3minutespourconvaincre.com](http://www.3minutespourconvaincre.com)



@3minconvaincre et #3MPC2014

**Positive Entreprise** | [www.positive-entreprise.com](http://www.positive-entreprise.com)  
Isabelle Vendeville – Présidente  
[isabelle.vendeville@virgileavocats.com](mailto:isabelle.vendeville@virgileavocats.com)

**Presse** | Actifin  
Charlène Masson  
[cmasson@actifin.fr](mailto:cmasson@actifin.fr)  
Tél. : 01.56.88.11.29

### À propos de Positive Entreprise

Positive Entreprise est une association qui vise à favoriser le rapprochement entre les jeunes et les métiers de l'entreprise, par réalisation de publications, par l'organisation de conférences, de séminaires, de réunions et par l'organisation d'actions d'informations ou de lobbying.

Promouvoir le monde de l'entreprise, des commerces, des professions libérales auprès des jeunes, insuffler aux jeunes l'esprit d'entreprise, agir pour une meilleure connaissance et une meilleure compréhension entre les entreprises et la jeunesse, tels sont les 3 fondamentaux de l'association.